

Subventions pour congrès

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Il est proposé de verser dans ce cadre les subventions suivantes :

- 6 000 F (914,69 €) à l'Association Régionale des oeuvres éducatives et de vacances de l'Education Nationale pour l'organisation de son université d'été européenne du 17 au 20 août. 110 personnes ont participé aux travaux sur ces trois jours.

- 6 000 F (914,69 €) à la Société d'Histoire Naturelle du Doubs, pour l'organisation du Congrès National de la Société Mycologique de France, du 6 au 13 octobre prochain, au Centre International de Séjour. 200 personnes représentant 25 pays étrangers sont attendues. Les participants étudieront plusieurs sites régionaux (Chailluz, Cessey, Levier, Frasne...) au cours de 6 journées de travail.

- 8 000 F (1 219,59 €) à INTERUNEC, pour l'organisation au profit de la Faculté des Sciences et Techniques, du 7^{ème} colloque d'hydrologie en pays calcaire et en milieu fissuré, du 20 au 22 septembre, dans les locaux de la Faculté. Ce colloque se tient en alternance avec Neuchâtel. 200 participants français et internationaux y sont inscrits.

- 4 000 F (609,80 €) à la Faculté des Lettres, laboratoire de psychologie clinique, pour l'organisation d'un colloque international «La famille à l'épreuve de l'enfant», les 26 et 27 juin dernier au Kursaal. Une centaine de personnes, dont 20 étrangers, ont participé aux travaux.

- 4 000 F (609,80 €) à la Faculté des Lettres, Institut des Sciences et des Techniques de l'Antiquité, pour l'organisation d'un colloque intitulé «Routes et marchés des esclaves», du 27 au 29 septembre, au Kursaal. 35 chercheurs de plusieurs nationalités assisteront au colloque.

- 4 000 F (609,80 €) à la Faculté des Lettres, laboratoire de psychologie, pour l'organisation du 4^{ème} colloque du réseau interuniversitaire européen ayant pour thème «Psychopathologie et exclusion - détresse sociale et souffrance psychique : l'enjeu du sujet», programmé les 8, 9 et 10 novembre, au Petit Kursaal. Il est prévu la participation d'une centaine de personnes.

- 4 000 F (609,80 €) à la Faculté des Lettres, Formation doctorale et Sciences du langage, pour l'organisation d'un colloque européen «Processus d'appropriation des langues en contextes différents», du 22 au 24 novembre, dans les locaux de la faculté. 90 participants français, européens et suisses sont attendus.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la somme de 12 000 F (1 829,39 €) sera imputée au chapitre 92.95.6574.89052.200 qui sera abondée par un transfert de 8 500 F (1 295,82 €) du chapitre 92.95.65738.89052.00200 et la somme de 24 000 F (3 658,78 €) sera imputée au chapitre 92.95.65738. 89052.200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Relations Extérieures, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 10 octobre 2001.